



L'étude de postes de travail



OBJECTIF :

- Être capable de réaliser une étude de poste en collaboration avec les différents acteurs de la prévention de son entreprise.



DURÉE :

- 21,00 heures.



PUBLIC VISÉ :

- Tout public.
- Groupe de 4 à 8.



PRÉ-REQUIS :

- Certificat Acteur PRAP.
- Avoir suivi une formation à la gestion de projet.
- (*) L'équipe pédagogique peut se prononcer sur l'équivalence à ces prérequis.



CONTENU :

- Rappel sur la prévention des risques professionnels et la PRAP
- La méthodologie du projet
- L'étude de poste
- Les méthodes (Ed 6161, par l'analyse générale la situation de travail, par la PRAP)
- L'évaluation des risques professionnels
- La maîtrise du risque
- La priorisation des préconisations
- Les normes (AFNOR, pénibilité, cadre vert INRS)
- Comment suivre un projet en lien avec l'étude de poste



MODALITÉS DE RÉALISATION :

- Présentiel.
- Pédagogie inductive, démonstrative, active.
- Exposés, Études de cas, travaux de groupe, travaux pratiques, temps d'échanges entre professionnels.
- Un travail intersession sera à réaliser et à restituer en groupe le dernier jour.
- Salle de cours dédiée à la formation, ordinateur et vidéoprojecteur.
- Un support pédagogique est remis aux participants lors de la formation.
- Mise à disposition en ligne de supports pédagogiques à la suite de la formation.



ÉVALUATION :

- Évaluation formative tout au long de la formation, notamment sous forme de travaux inter-session et études de cas.
- Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation.
- Un questionnaire d'évaluation « à chaud » sera remis à chaque participant et permettra de recueillir leur opinion et leur ressenti sur la formation.